

l'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA



de *Lozère* / Mensuel

Supplément N°1 au N°214 de Mars 2012

Renseignements utiles :

Adresse :

Espace *Jean Jaurès*
Rue *Charles Morel*
48000 MENDE
ou BP 46

48002 MENDE Cedex
☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@se-uns.org

Directeur de la publication :
Alain ROUSSON

N° CPPAP : 0715 S 07420

N° ISSN : 1266-6165

Site :

<http://sections.se-uns.org/48/>

Spécial Mouvement 1er Degré

Cette publication « *spéciale* » mouvement 2012 n'a qu'un seul but : **vous aider** !

Vous **aider** à mieux connaître le mouvement départemental en consultant les chiffres et l'analyse succincte du mouvement 2011 (voir pages 2 et 3).

Vous y trouverez notamment la des informations sur les écoles les plus demandées l'année dernière ...

Vous **aider** aussi à mieux appréhender et comprendre le barème et les règles de ce mouvement 2012 (voir page 4). En effet, il convient de prendre connaissance des règles du mouvement afin que chacun(e) puisse « faire ses vœux » en ayant les mêmes chances, dans le respect de l'équité et de la transparence qui guident notre action syndicale !

Le **SE-UNSA Lozère** assurera une permanence « mouvement » le mercredi 4 avril (dernier jour d'ouverture du serveur).

N'hésitez pas, contactez nous (au 04.66.65.18.93), pour avoir la réponse à une question que vous vous posez, pour bénéficier d'un conseil, ... ou venez nous voir, vous pourrez aussi saisir vos vœux !

**N'hésitez pas, nous sommes là
pour vous aider !**

Synthèse du mouvement 2011

La section départementale du **SE-UNSA** a réalisé une synthèse détaillée de la 1ère phase du mouvement 2011, où le nombre de vœux et le barème de la (des) personne(s) affectée(s) sont précisés pour chaque poste.

Si ce document vous intéresse, contactez-nous au 04.66.65.18.93 ou par mail : 48@se-uns.org

Dispensé de timbrage ■ MENDE CT

Déposé le : voir la date
figurant sur l'étiquette



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR



SE-UNSA/BP 46 / 48002 MENDE Cedex / Dispensé du timbrage

SOMMAIRE

1 Editorial

2 Nbre demandes,
Répartition et résultats ...

3 Analyse vœux ...

(par structure, géographique.)

4 Infos Mvt 2012

Circulaire; calendrier ...

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi N°78-17 du 6/01/1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

AGENDA

Du 21/03 au 4/04

Ouverture du serveur pour la saisie des vœux

Judi 5 avril

Edition accusés de réception

Judi 12 avril

Date limite renvoi accusés



Quelques chiffres ...

Evolution des demandes de participation

	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011
Nombre total d'enseignants	517	504	500	506	498		
Nombre de participants	191	213	182	178	176	175	182
Taux de participation	36,94%	42,26%	36,40%	35,18%	35,34%		
Nombre d'enseignants mutés	82	120	98	96	70	77	99
Taux de « satisfaction »	42,93%	56,34%	53,85%	53,93%	39,77%	44%	54,70%

Remarques :

- RAPPEL : les chiffres un peu « hors normes » de 2006 (et plus particulièrement le nombre d'enseignants mutés) sont liés d'une part à la réorganisation de la Brigade Départementale (fusion des 3 « catégories » de TR BD), et d'autre part à la disparition de l'avis d'intention (tous les postes ont été publiés, qu'ils soient vacants ou susceptibles);

- contrairement à 2009 (analyse précédente), les participants au mouvement 2011 se situaient essentiellement dans les tranches 30 à 39 ans (47,78%) et au-delà de 39 ans (32,22%). Les 25 à 29 ans ne représentaient que 20% !

Demandes par type d'affectation et taux de satisfaction

	Mouvement 2011			
	Nombre de participants	Nombre de mutés lors de la 1ère phase	%	Nombre de mutés à TP en juin
Enseignants à Titre Provisoire	54	31 (19 TD + 12 TP)	57,41%	23
Enseignants à Titre Définitif	105	55 (dont 7 à TP) (probation, CAPA-SH, ...)	52,38%	0
PE2	6	5 (4 TD et 1 TP)	83,33%	1 (*)
Enseignants entrant par permutations	16	10	62,25%	6 (*)
Réintégration	1	1	%	0
Totaux	182	102 (*)	56,04%	30

(*) L'écart entre le nombre d'enseignants mutés du premier tableau (99) et le total du deuxième (102) provient notamment des modifications intervenues en CAPD, que les statistiques initiales n'avaient pas prises en compte ...

(**) En réalité, 1 PES et 1 collègue entrant n'avaient rien obtenu lors de la phase d'ajustements et ont été affectés par l'Administration fin juin ...

Rappel : Les 3 PE Stagiaires avaient été affectés sur des postes « réservés » lors de la phase d'ajustements.

Il restait encore une dizaine de postes vacants fin juin et pratiquement 7 Equivalents Temps Plein après la CAPD du 8 septembre, malgré plusieurs intégrations par ineat !



Les tableaux ci-contre reprennent les principaux éléments publiés lors du mouvement 2011...

1er constat : à l'issue de la 1ère phase du mouvement, le taux de satisfaction du mouvement 2011 (54,7%) a fortement progressé par rapport à 2010 (+ 10,7%) et à 2009 (+ 14,97%). Il est légèrement au dessus du taux de 2008 (53,93%).

2ème constat : si l'on étudie dans le détail les résultats des mouvements 2010 et 2011, il apparaît une hausse importante du taux de satisfaction pour le 1er vœu (de 45,45% à 51,51%), mais une baisse pour le vœu 2 (de 9,09% à 8,08%) et pour le vœu 3 (de 6,49% à 4,04%).

L'analyse suivante ne porte que sur les postes de classes uniques et d'adjoints non spécialisés (mais y compris LVE et Occitan).

Sur 223,5 postes (10 directions de classes uniques et 213,5 postes d'adjoints), **1 557 vœux** ont été formulés dont 32 sur les seules classes uniques.

La moyenne de vœux par poste d'adjoint est de 7,19 (sachant que les moyennes varient entre 1 et 25,5 selon le type d'école ...).

Etude par structure

Ecoles à classe unique (32 vœux) :

10 écoles concernées (dont les écoles appartenant aux RPI), pour seulement 2 changements ... et 2 écoles où aucun vœu n'a été formulé. A l'inverse, 5 vœux à Antrenas, à St Laurent de Muret et 7 vœux maximum à Pont Ravagers.

Ecoles à 2 classes (184 vœux) :

28 écoles concernées (dont 28 postes d'adjoints) et 7 changements.

Moyenne des vœux : entre 1 (Lachamp) et 21 (Mende Fontanilles GS Elémentaire).

Ecoles à 3 classes (384 vœux) :

16 écoles concernées (dont 31,5 postes d'adjoints) et 9 changements (dont 4 sur des postes fléchés LVE).

Moyenne des vœux : entre 3,5 (La Parade) et 24,5 (Chabrits).

Ecoles à 4 classes (171 vœux) :

12 écoles concernées (donc 36 postes d'adjoints) et 7 changements (dont 1 sur un poste fléché LVE).

Moyenne des vœux : entre 1,333 (Chambon le Château) et 11,33 (Mende Maternelle Les Chênes).

Ecoles à 5 classes (343 vœux) :

9 écoles concernées (donc 36 postes d'adjoints) et 6 changements (dont 1 sur un poste fléché LVE).

Moyenne des vœux : entre 1,75 (Langogne GS Maternelle) et 15,75 (Barjac).

Ecoles à 6 classes (91 vœux) :

3 écoles concernées (donc 15 postes d'adjoints) et 4 changements (dont 1 sur un poste fléché Occitan).

Moyenne des vœux : entre 4,8 (St Chély d'Apcher GS Maternelle) et 7,6 (Marvejols GS Maternelle).

Il convient donc de noter que sur ces 78 écoles de 1 à 6 classes particulièrement demandées, **1 205 vœux** ont été formulés pour **34 nouvelles affectations** seulement ... !

Sur l'ensemble des 1 557 vœux émis (sur les classes uniques et les postes d'adjoints), les sites les plus demandés sont les écoles de 3 à 5 classes (voir détail ci-dessous).

Ecoles de 1 et 2 classes :

38 sites / 38 postes / 216 vœux (13,87% des vœux)

Ecoles de 3 et 5 classes :

37 sites / 103,5 postes / 898 vœux (57,68% des vœux)

Ecoles de 6 classes et plus :

11 sites / 82 postes / 443 vœux (28,45% des vœux)

Conclusion provisoire

Les écoles proches des axes routiers sont celles dont les postes d'adjoints sont les plus demandés :

○ A75 -> Le Malzieu (18 vœux - 2 affectations), Aumont Aubrac (24 vœux - 1 affectation), Chirac (51 vœux - 2 affectations), Le Monastier (57 vœux - 1 affectation), St Germain du Teil (31 vœux - aucune affectation), Banassac (52 vœux - 1 affectation), La Canourgue (47 vœux - 1 affectation);

○ RN 88 -> Badaroux (47 vœux - aucune affectation), Balsièges (27 vœux - aucune affectation), Barjac (63 vœux - 1 affectation), Chanac (51 vœux - 3 affectations) ...

Les localités proches de Mende (et « hors RN 88 ») restent aussi très attractives : Chastel Nouvel (27 vœux - aucune affectation), Chabrits (49 vœux - 1 affectation), Lanuéjols (27 vœux - aucune affectation), St Bauzile (45 vœux - 1 affectation) et St Etienne du Valdonnez (37 vœux - 1 affectation).

A noter que des agglomérations comme Langogne ou St Chély d'Apcher sont peu attractives.

La section départementale du **SE-UNSA** a réalisé une synthèse détaillée de la 1ère phase du mouvement 2011, où le nombre de vœux et le barème de la (des) personne(s) affectée(s) sont précisés pour chaque poste.

Exemple pour Chanac (**ATTENTION !** les numéros de postes indiqués sont ceux de l'année dernière) :

➤ Chanac (9 classes) :

72 - Direction : 1 vœu / Titulaire reste
98 - TR ZIL (poste vacant) : 15 vœux / barème : 24,264
165 - Adjt Mat. IMF : 1 vœu : Titulaire reste
181 - Adjt (5 postes) : 50 vœux / Titulaires restent + barèmes : 17,333 (2 affectations avec barème identique)
233 - Adjt Anglais (2 postes dont 1 vacant) : 33 vœux / Titulaire reste + barème : 11,333 (habilitation)

Si ce document vous intéresse, contactez-nous au 04.66.65.18.93 !

**Ecole
des Terres Bleues
à Mende
« Portes ouvertes »
Mardi 27 mars 2012
À partir de 16h30**

La visite de l'école et plusieurs animations sont prévues ...

Pot de l'amitié en fin de journée ...



Nous vous conseillons vivement de lire **TRES ATTENTIVEMENT** la circulaire du mouvement intra-départemental 2012, dès qu'elle sera disponible sur le site de l'Inspection Académique à l'adresse suivante :

<http://www.ac-montpellier.fr/ia48/>

Si vous n'avez jamais utilisé I-Prof (PE2, ...) ou si vous n'avez jamais participé au mouvement dans notre département (Collèges ayant obtenu la **Lozère** lors des dernières permutations), nous vous conseillons aussi d'essayer de vous connecter afin de vérifier que vos codes sont « valides » ...

Nombre de vœux : 30
(pas de modification)

Le barème

Deux précisions ont été ajoutées :

► **Point(s) pour enfant(s) :** les enfants à naître sont aussi pris en compte, sous réserve de présentation d'un certificat de grossesse;

► **Mesures de carte scolaire :** pour bénéficier de la bonification de 500 points, il faut toujours que l'ordre indiqué dans la circulaire (voir page 6) soit respecté, sachant que pour le renvoi n°4, il est maintenant indiqué « *sur les écoles les plus proches à une distance maximum de 30 kms (réf. « Mappy »)* ».

Règles du mouvement :

L'Administration a demandé quelques modifications et a aussi rappelé les « consignes » suivantes :

- **les accusés de réception :** dès l'issue de la session de saisie des vœux, chaque enseignants recevra son accusé de réception directement dans sa boîte I-Prof. Celui-ci devra être renvoyé (sans aucune modification) avant le 12 avril, dernier délai. **Priorité est donnée à l'envoi par mail** à l'adresse suivante : line serre@ac-montpellier.fr, mais aussi par fax (04.66.49.15.81);

- **l'information préalable des enseignants :** l'Administration a confirmé l'envoi d'une information préalable **avant la tenue de la CAPD !**

- **la phase d'ajustements de juin :** comme l'année dernière, elle sera « validée » par une CAPD.

Comme l'année dernière, l'Administration incite les collègues sans poste à formuler le maximum de vœux, sous peine de se voir affectés d'office sur les postes non pourvus ... (voir page 5 de la circulaire);

Conditions de nomination

- **Temps partiel et Direction d'École :** l'Administration a souhaité modifier ainsi les « précisions » qui figuraient dans la circulaire : « *Attention : les fonctions de direction sont incompatibles avec un travail à temps partiel. Ainsi, il est demandé aux personnels souhaitant exercer à temps partiel de libérer leur poste de direction en participant au mouvement pour des postes d'adjoints* ».

- **Postes à compétences particulières soumis à l'avis d'une commission :** parallèlement à la saisie des vœux, les candidats doivent adresser une lettre manuscrite de motivation avant le mercredi 4 avril 2012 (voir page 10).

Le calendrier

Les dates ci-dessous ont été « **corrigées** » suite aux modifications intervenues après le Groupe de Travail du 1er mars 2012 ...

► **Du mercredi 21 mars (9h00) au mercredi 4 avril (17h00) :**

Ouverture du serveur pour la saisie des vœux

► **Jeudi 5 avril au matin :**
Envoi des accusés de réception

► **Jeudi 12 avril 2012 (au plus tard) :**
Date limite de retour de l'accusé de réception (voir paragraphe « modifications » ci-contre)

► **Vendredi 4 mai :**
Groupe de travail sur la validation des barèmes

► **Entre le 22 et le 31 mai :**
CAPD du mouvement

► **Fin juin :**
CAPD « ajustements »

► **Début septembre :**
Derniers ajustements de rentrée

**Si vous avez des questions, ...
Si vous avez besoin d'un conseil, ...
n'hésitez pas, appelez le :
04.66.65.18.93 !**

En bref - En bref Les éléments du barème

► **Ancienneté Générale de Service (AGS) au 31 décembre 2011) :**

1 point par an
1/12 point par mois
1/360 point par jour

► **Enfant(s) de moins de 20 ans (âge apprécié au 31/03/2012) et enfant à naître :**

1 point par enfant (fournir extrait d'acte de naissance ou certificat de grossesse)

► **Bonification personnes handicapées :**

1 000 points pour les personnes handicapées ou pour ceux ayant un conjoint ou un enfant reconnu handicapé (justificatifs ...).

► **Mesure de carte scolaire :**

500 points pour les personnes touchées sous réserve de certaines conditions ...

Cette bonification est accordée sous réserve que les Personnels concernés demandent **tout poste de même nature selon l'ordre suivant :**

- sur l'école
- sur les écoles de la commune
- sur les écoles des communes limitrophes
- sur les écoles les plus proches à une distance maximum de trente kilomètres (référence « Mappy »).

► **Bonification réintégration :**

200 points pour réintégration après un CLD ou l'affectation sur un poste adapté

En cas d'égalité de barème, les candidats sont départagés en fonction :

- de l'Ancienneté Générale de Service (au 31/12/2011)
- de l'âge (du plus âgé au plus jeune).